

Il y a tant de points à considérer chez un cheval, beaucoup plus que chez les autres animaux. Pourvu que ceux-ci possèdent la taille voulue, la conformation et les qualités exigées, ou a atteint le but désiré et ces animaux nous donnent tout ce qu'ils peuvent produire.

Mais le cheval doit posséder d'autres qualités sans quoi il est déprécié, par exemple il doit être sain, posséder des aplombs réguliers qui assurent de longs services, et suivant la classe à laquelle il appartient et devra avoir la vigueur et l'énergie voulues, une action élégante ou être capable de produire la vitesse exigée en lui.

L'éleveur de chevaux doit s'attacher à un type déterminé, poursuivre son but en améliorant sans cesse ses sujets. Il n'emploiera pas à l'élevage des juments tarées ou ruinées par le travail, il rejettera le service d'étalons de qualité inférieure, d'après le principe d'élevage bien connu "Semblable engendre Semblable".

Si d'après les lois de l'hérédité, l'éleveur est en droit d'atteindre des descendants aussi bien qualifiés que les ancêtres, il n'est pas moins vrai de dire que les défauts d'un reproducteur se transmettent également et avec plus de certitude encore peut-être.

En vertu de ces principes, on ne devra employer comme reproducteurs dans l'élevage du cheval que des étalons bien conformés, exempts de tares et appartenant à une race pure, conséquemment enregistrés. De plus, il n'est pas à l'avantage de changer de race chaque année; s'assurant tantôt le service d'un étalon appartenant à une grosse race: Percheron, Clydesdale, Ardenais, tantôt le service d'un étalon appartenant aux races légères: Hackney ou Thoroughbred. L'éleveur qui agit ainsi n'est pas systématique, et agit machinalement sans idéal en vue, sans but déterminé, et n'arrivera pas à établir un type fixé chez ses sujets.

A quelle race faut-il donner la préférence? Vaut-il mieux arrêter son choix sur le cheval de trait ou sur le cheval léger?

Il ne m'appartient pas de préconiser une race plutôt qu'une race; cependant il est de l'avis des meilleurs éleveurs qu'il vaut mieux, pour le cultivateur ordinaire, donner la préférence au cheval de trait.

D'abord l'élevage du cheval léger demande beaucoup d'expérience de la part de celui qui s'y livre, il est plus dispendieux et présente beaucoup de difficultés. Toutefois si la fantaisie ou l'intérêt vous engage à élever des chevaux de course, il faut vous souvenir qu'ici la moindre infériorité peut devenir funeste, car pour traverser l'épreuve du dressage et celle encore plus pénible des campagnes qui s'imposent, il ne doit pas y avoir de points faibles dans l'organisme du cheval de course. Ce genre d'élevage présente trop de risques pour être avantageux à l'immense majorité des cultivateurs.

Voyons maintenant les avantages que présente le cheval d'agriculture.

Dans l'exploitation d'une ferme bien conduite, presque tous les travaux peuvent être affectués par les juments poulinières et les jeunes chevaux durant leur dressage jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge d'être vateur, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, alors qu'ils ont le plus de valeur. Il ne serait pas du tout économique pour le cultivateur de garder les chevaux pour faire les travaux de la ferme lorsque les juments poulinières peuvent fort bien les exécuter, surtout si l'on a soin de régler l'époque du poulinage de façon à ce que les poulains arrivent à un moment où les travaux du printemps pressent le moins, par exemple avant ou après les semailles; rien n'empêche qu'on puisse garder, en outre des juments poulinières un cheval ou deux pour les travaux extérieurs ou de longue haleine.

Afin d'obtenir des chevaux qui se vendent bien et pour lesquels on sera toujours assuré d'avoir les plus hauts prix sur le marché, il faudra qu'il soit de grosseur moyenne et de bonne qualité.

Je l'ai dit déjà au cours de cet entretien, le cultivateur pour réussir dans l'élevage du cheval doit posséder quelques bonnes juments, de type supérieur à celles que l'on rencontre généralement sur la plupart des fermes. Je ne veux pas dire par là qu'il faille détourner de grosses sommes d'argent pour l'achat de juments poulinières, mais il faut cependant qu'elles soient bien conformées, et qu'elles jouissent d'une bonne constitution.

Les traits caractéristiques du cheval de trait sont bien fixés dans le Percheron, le Clydesdale, le Shire, l'Ardenais, l'Anglo-Normand, le cheval Canadien, etc.

Ces principes généraux de l'industrie chevaline étant posés, nous parlerons de l'étalon, de la jument joulinière et enfin du poulain.

Pour l'usage ordinaire de la ferme, il n'est pas nécessaire que les chevaux soient très lourds. En effet une catégorie de chevaux pour lesquels la demande est très active, et avec lesquels on est toujours sûr de trouver un bon prix sur le marché, sont les chevaux de trait moyen, pesant environ 1300 lbs., trappus, massifs, mais à allure vive.

On ne saurait apporter trop de soin dans le choix du reproducteur, et en ceci, il ne faut pas craindre de payer quelques piastres de plus pour s'assurer le service d'un étalon possédant les traits propres de la race à laquelle il appartient et que l'on désire perpétuer. On accordera le choix à un étalon exempt de tares, surtout dans les pieds et les jarrets, c'est là un fait important dans l'élevage du cheval, car, non seulement de bons pieds et de bons jarrets assurent une longue utilisation du cheval mais ces conditions sont de plus une garantie de force et de vigueur. Il n'y a pas pour le cheval de région qui ait un office plus pénible à remplir que le jarret; il n'y en a pas non plus qui soit plus sujet aux tares. Pour être bien con-

formée, et par là même puissante, cette région doit être large et toutes les pièces osseuses qui la constituent bien saillantes. On écartera de la reproduction les étalons qui ont un jarret court, épais, grossier, à plus forte raison s'il est taré.

L. Sénécal.

PACAGES A PORCS.

(Notes des fermes expérimentales)

Le cultivateur qui a de bons pacages dépense beaucoup moins sur l'élevage des porcs que celui qui n'en a pas. Dans les circonstances ordinaires, quand on nourrit les cochons exclusivement au grain, ce n'est que l'animal très vigoureux qui fera cent livres de lard avec 500 livres de grain; plus fréquemment il en consommera 600 et 700 livres et encore faut-il que le nourrisseur soit très soigneux. Les expériences que nous avons faites à la ferme de Brandon sur l'emploi des pacages et des trémies nous ont démontré que l'on peut réduire cette quantité de grain à 300 ou 400 livres par cent livres de lard produit, pourvu qu'on se serve d'un pacage. Sans doute l'herbe ne peut pas remplacer entièrement le grain mais elle peut réduire très avantageusement et d'un bon tiers la quantité de grain consommé. Les pacages coûtent très peu de chose, les cochons font la récolte eux-mêmes et l'on peut ainsi réduire le prix de revient du lard de 20 à 25 pour cent. C'est quelquefois assez pour convertir ce qui serait une perte en un profit.

Beaucoup de récoltes peuvent être employées comme pacage; il y a d'abord les céréales ordinaires, blé, avoine, orgé et seigle, qui conviennent très bien. Semées au printemps ces plantes sont prêtes à être pacagées au moment où les porcelets de printemps, nés en mars et en avril, sont assez âgés pour utiliser le pâturage avantageusement. Le seigle de printemps est prêt à être employé le premier. Les cochons le mangent avec avidité et profitent bien mais le seigle ne dure pas longtemps; il devient ligneux, coriace, dès que ses épis se forment.

L'avoine et l'orgé sont prêtes environ une semaine plus tard que le seigle, mais elles plaisent un peu mieux aux cochons et restent plus longtemps en bon état. Le blé donne également de bons pacages, mais il ne vaut pas mieux que les autres céréales et la semence est plus coûteuse.

Pour les pacages de fin d'été et d'automne, rien ne vaut la navette. Semée au commencement du printemps, la navette est prête à être pacagée vers la mi-juillet; semée plus tard elle est prête à être pacagée six semaines après avoir été semée. Les cochons l'aiment beaucoup; elle produit beaucoup de fourrage, résiste bien